

## **Projet de recherche : Les interventions formelles et informelles qui favorisent ou entravent le désistement du crime des adolescentes québécoises.**

**Contexte** Les adolescentes qui poursuivent un parcours criminel à l'âge adulte sont à risque de purger des peines d'emprisonnement [1]. L'adolescence constitue donc une période charnière pour mettre fin aux comportements contrevenants. La délinquance des filles présente un caractère particulier et un débat existe sur les interventions à prioriser [1], [2]. En général, c'est l'approche risque-besoin réceptivité (RBR), approche traditionnelle issue de l'orientation comportementale cognitive, qui est utilisée auprès des jeunes contrevenantes au Québec [2], [3]. Elle vise à corriger les déficits cognitifs et comportementaux qui amènent ces dernières à commettre des actes déviant [2]. Une méta-analyse montre toutefois que cette approche produit des effets iatrogènes chez les adolescents en plus de ne pas répondre aux particularités de la délinquance féminine [2], [4]. Bien qu'exposées à une approche peu adaptée à leur délinquance, on sait que certaines filles cessent de commettre des actes délictuels à l'adolescence [5]. Ce qui demeure inconnu, c'est comment elles s'y prennent et c'est l'objectif de ce projet.

**Cadre conceptuel** Les intervenant.es sociopénaux sont responsables du choix des approches et de leur mise en œuvre auprès des filles contrevenantes, mais ils ne sont pas les seul.es à intervenir auprès d'elles [6]. D'autres intervenant.es psychosociaux œuvrent auprès de cette clientèle sans avoir de mandat légal et peuvent aussi avoir un rôle à jouer dans l'abandon des conduites déviantes, et ce, grâce à des interventions informelles (ex. les services d'employabilité, les sports). On réfère à l'ensemble des interventions qui mènent à cet abandon, tant formelles (celles du système sociopénal) qu'informelles, par le terme « désistement assisté » [7]. Ainsi, **le but** de cette étude est de comprendre comment les interventions tant formelles qu'informelles facilitent (ou contrecarrent) les processus de désistement d'adolescentes contrevenantes québécoises. **Les objectifs** sont de mettre en exergue : 1) la nature des interventions formelles et informelles qui sont offertes aux adolescentes judiciairisées; 2) les perceptions qu'elles ont de ces interventions; 3) leurs opinions quant aux interventions qui facilitent ou contrecarrent leurs processus de désistement du crime. **Ces objectifs seront atteints** à l'aide d'un devis qualitatif basé sur des données secondaires issues du programme RÉ(SO) 16-35. Ce vaste programme de recherche longitudinal a colligé les points de vue de 141 participants judiciairisés des deux genres âgés de 16 à 35 ans. Bien que similaires, les objectifs de ce programme et du présent projet diffèrent. RÉ(SO) 16-35 vise à identifier les meilleures pratiques pour les jeunes **en général**, tandis que ce projet ciblera uniquement les interventions qui sont favorables aux adolescentes **spécifiquement**. Les données proviendront d'un échantillon de 8 filles âgées de 16 à 20 ans et provenant de trois régions québécoises (Montréal, Capitale-Nationale et Mauricie). En 2018-2019, les 8 filles ont été interviewées pour le temps 1 (T1) à l'aide d'un questionnaire semi-dirigé d'une durée d'environ 1.5 heure. À l'automne 2020, les entrevues du temps 2 (T2) ont débuté. Les filles qui participeront au T1 et au T2 seront utiles afin de vérifier l'engagement dans un processus de désistement du crime. Afin d'atteindre les objectifs prévus, des études de cas multiples seront effectuées puisque l'échantillon est restreint et chacune des trajectoires des participantes est unique [8].

## **Échéancier**

Été 2020 : Recension des écrits, écriture du chapitre sur la problématique et familiarisation avec les entrevues.

Automne 2020 : Écriture du chapitre conceptuel et poursuite des cours universitaires obligatoires dont *Recherche quantitative*.

Hiver 2021 : Rédaction des chapitres sur les différentes interventions et les résultats observés. Poursuite des cours universitaires obligatoires dont *Recherche qualitative*.

Été 2021 : Étude des cas et analyse des données.

Automne 2021: Réalisation du stage final de maîtrise en psychoéducation.

Hiver 2022 : Rédaction des chapitres d'interprétation des résultats et des retombées scientifiques et sociales. L'essai actuel sera également modifié pour être écrit sous forme de chapitre de livre puisque ma participation a été sollicitée afin d'écrire un chapitre dans un collectif d'auteurs par la maison d'édition Palgrave. L'essai sera déposé avant 29 avril 2022.